

La Prairie, c'est plus qu'une charmante municipalité de la Rive-Sud. C'est le chaleureux alliage du cachet d'hier et du dynamisme d'aujourd'hui. Son site patrimonial déclaré, son marché public, ses berges naturelles de la rivière Saint-Jacques, son parc de conservation et sa vivifiante proximité avec le fleuve Saint-Laurent sont le théâtre de nombreuses activités culturelles, sportives et de loisirs.

Joindre les quelque 200 employés de La Prairie, c'est trouver une communauté tissée serrée qui fait chaque jour la différence dans la vie de 27 015 citoyens.

INGÉNIEUR.E EN GÉNIE CIVIL ET CHARGÉ.E DE PROJETS

SERVICE DU GÉNIE
(TEMPS PLEIN – TEMPORAIRE 12 MOIS)



Vos responsabilités

Vous agirez en tant que chargé de projets sur divers dossiers techniques, réaliserez les calculs, les plans, les devis et les documents d'appel d'offres. De plus vous ferez de la surveillance de chantier de travaux municipaux.



Vos principaux défis

- Participer activement aux projets de développement des infrastructures de la Ville
- Collaborer avec l'équipe dans le but d'assurer le maintien des infrastructures en place



Sur votre plan de travail

- vous assurerez la réalisation de divers projets de nature technique en déterminant les plans de travail, les méthodologies et les échéanciers;
- vous concevrez et réaliserez diverses études (techniques et de faisabilité), préparerez, signerez et scellerez les plans et devis des projets réalisés à l'interne;
- vous élaborerez et recommanderez les orientations techniques, à l'aide de logiciels de conception hydraulique;
- vous effectuerez les calculs nécessaires à la conception, à l'estimation des coûts et à l'établissement des échéanciers de projets;
- vous préparerez et soumettrez les demandes d'autorisation de travaux en vertu des lois et règlements en vigueur;
- vous participerez aux réunions de chantiers, animerez des réunions et en rédigerez les comptes rendus;
- vous participerez à la réalisation du programme triennal en immobilisation;
- vous coordonnerez les équipes de travail affectées aux projets;
- vous surveillerez l'exécution des travaux municipaux, vérifierez la concordance avec le contrat octroyé, négocierez les avis de changements et réglerez les litiges;
- vous analyserez et vérifierez les demandes d'interventions des divers services d'utilité publique, pour l'octroi de permis et autorisations, en tant que responsable désigné;
- vous traiterez les plaintes relatives aux infrastructures, effectuerez les vérifications nécessaires et soumettrez les corrections à apporter;
- vous effectuerez les tâches connexes en lien avec l'emploi.

Ce qui fait de La Prairie un employeur unique

- une équipe de travail qualifiée et compétente
- un équilibre entre le travail et la vie personnelle
- un esprit d'équipe remarquable



Vous avez le bon bagage si vous :

- détenez un diplôme d'études universitaires de premier cycle (baccalauréat) en génie civil;
- détenez un minimum de trois (3) années d'expérience dans des projets d'infrastructures municipales;
- êtes membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec et détenir votre sceau d'ingénieur;
- détenez un permis de conduire de la classe 5 valide;
- avez une bonne connaissance des outils informatiques de la suite MS Office.



Vous avez le profil que l'on recherche si vous :

- faites preuve d'autonomie;
- avez une bonne gestion du temps et des priorités;
- détenez des aptitudes pour le service à clientèle;
- possédez de grandes habiletés en communication;
- avez un bon esprit d'équipe.



Votre salaire

Le salaire et les conditions de travail sont régis par la convention collective des salariés cols blancs de la Ville de La Prairie présentement en vigueur.

Le salaire horaire est de 40,07 \$ à 47,14 \$ selon expérience



Le défi vous tente? Vous êtes invité à nous envoyer votre curriculum vitae au plus tard le 8 mars 2024.

PAR COURRIEL : emploi@ville.laprairie.qc.ca

Prière de ne pas téléphoner. Seuls les candidats retenus pour le processus de sélection seront contactés.

La Ville de La Prairie applique un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées à soumettre leur candidature. Le genre masculin utilisé dans le présent avis inclut le genre féminin.

Affiché le 19 février 2024